

COMMUNE DE SERGY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*DEPARTEMENT
DE L'AIN*

L'An deux mille vingt-cinq, le neuf décembre,
Le Conseil Municipal de Sergy s'est réuni en session
ordinaire, Marie Annexe à 20 heures 30 minutes sous
la présidence de Mme Catherine MOINE, Maire.

*Affichage de la
convocation
03 décembre 2025*

Présents : Mme Catherine MOINE, Mme Isabelle PICHARD, M. Philippe RICO, Mme Amélie MICHAUD, M. Mickael SIMON, Mme Régine CHEVALLET, M. Jean-Claude CLEMENT, M. Sébastien YVES, M. Fausto SCHIRRU, M. Paolo MARTINELLI, Mme Alexandra TECHER, M. Eric VEYRUNES ;

Pouvoirs : Mme Jennifer BASILIO donne pouvoir à Mme Amélie MICHAUD ;

Excusés : M. Denis LINGLIN, Mme Jennifer BASILIO, Mme Elise MOINE, Mme Tiphaine TELLEY PROST, M. Eric BORDIER.

Secrétaire de séance : M. Fausto SCHIRRU

N°2025.051 Objet – Délibération portant sur la procédure de rétrocession de la Rue des Noyers

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu la délibération n°49.23 du 25 juillet 2023 portant sur la mise en place d'une procédure type concernant la cession de réseaux et voirie à la commune de Sergy ;

Vu la demande de rétrocession portant sur la Rue des Noyers déposée par l'Association Syndicale du lotissement des Noyers représentée par son Président Yoann ROULLIN ;

Vu le projet de cession présenté ;

Vu l'avis de l'adjoint délégué à l'urbanisme ;

Considérant que les éléments du dossier répondent aux critères de la commune de Sergy sur la reprise de voies privée.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- **APPROUVE** la rétrocession de la voirie et de ses réseaux conformément à la demande de l'Association Syndicale du lotissement des Noyers représentée par son Président Yoann ROULLIN ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi délibéré, les jours et an que dessus,
Pour extrait conforme et certification du caractère
exécutoire de la présente délibération.

A Sergy, le 09 décembre 2025

Le Maire

The image shows a handwritten signature in blue ink, which is somewhat scribbled and illegible. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE de SERGY" around the top edge and "01830" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a hand holding a sword, flanked by two stars.